

Paris, le 14 FEV. 2011

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

N/Réf. RD/EE

Monsieur le Ministre,

*Cher Frédéric,*

Le Mur pour la Paix a de nouveau été vandalisé, mettant davantage en danger les usagers du Champ de Mars.

J'ai pu constater les dégâts : trois des plaques de verre se sont effectivement morcelées sous l'effet d'impacts.

La structure est par ailleurs très abîmée : clous saillants, planches disjointes, fils électriques apparents, excavations . .

Suite à cet évènement, les habitants des 7<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissement qui fréquentent le Champ de Mars m'ont fait part de leur exaspération de voir qu'une structure dangereuse soit maintenue en toute illégalité.

Si nos concitoyens condamnent ces actes de malveillance, ils s'insurgent contre l'inertie des pouvoirs publics à ne pas procéder au démontage de cette structure dangereuse et illégale.

Face à cette situation d'urgence, Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de solliciter un rendez-vous afin que vous me fassiez connaître les conclusions de l'étude que vous avez confiée à vos services pour trouver un terrain de l'Etat capable d'accueillir le Mur pour la Paix, comme vous vous y étiez engagé lors de notre précédente rencontre du 13 janvier, et selon les termes de votre courrier du 27 janvier.

Il est urgent de procéder au démontage voire au déplacement du Mur pour la Paix afin d'éviter que ce sujet ne devienne une affaire politique.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Adès*

*R. Dati*

Rachida DATI

Monsieur Frédéric MITTERRAND  
Ministre de la Culture